Image not found or type unknown

Prise de conges payes calcul du nombre jours

Par **JONAS21**, le **29/06/2015** à **22:12**

mon contrat a durée indéterminé a demarre le 01/01/2015.
quel est le periode de reference pour le calcul du nombre de jours de congés acquis ?
combien de jours de conges payes je peux prend ?
je peux prende conges sans solde ?

merci de avance

Par **moisse**, le **30/06/2015** à **09:00**

Bonjour,
La période de référence court du 01/06 au 31/05 de l'année précédent la période de prise, soit à compter du 01/05.
Votre droit est établi à 2.5 j/mois de travail effectif.
soit : 2.5x5=12.5 arrondi à 13.
S'il existe un accord vous pouvez bénéficier de congés par anticipation.
Sinon vous pouvez solliciter (mais non exiger) un congé sans solde.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés